



AUTHUME

**Mercredi 26 nous avons eu la visite de monsieur Joël Bourgeot sous-préfet. Il est venu à la rencontre des élus Authumois pour faire le point sur les dossiers en cours :**

- projet d'extension de la Maison de Santé
- procédures engagées concernant le Château
- discussion autour de la fermeture de la Boulangerie
- soutien de l'Etat pour la réfection des voies rue du Chanois et rue des Ecus
- une présentation par la gendarmerie des résultats sécurité 2021 a aussi été faite.

**Une visite de l'Ecoquartier a eu lieu avec comme discussions les projets à venir :**

- construction de 9 logements par Néolia
- projet de construction d'un nouvel accueil de loisirs et restauration scolaire par la communauté d'agglomération du Grand Dole
- réflexion de la commune pour aménager des logements seniors
- poursuite du processus de labellisation de l'Ecoquartier.

**Un passage devant le Château menaçant ruine a également été fait.**

**En ayant étudié les chiffres sur Authume (endettement, investissement, imposition des ménages ...) monsieur Bourgeot en a déduit que la gestion de la commune était bien satisfaisante.**

*Grégory Soldavini*

*Bientôt ...*  
nous pourrons  
remplir  
l'agenda  
Authumois

De droite à gauche : Grégory Soldavini, Christine Brignot, monsieur Joël Bourgeot sous -préfet, le capitaine de gendarmerie Sébastien Henriot, Daniel Pétry



**Mairie d'Authume**

Tel 03 84 82 29 70

[mairie@authume.fr](mailto:mairie@authume.fr)  
[www.authume.fr](http://www.authume.fr)

Lundi,  
16 h à 19 h  
Mercredi 16 h à 18 h 30  
Mardi, Jeudi  
10 h 30 à 12 h  
Vendredi 16 h à 18 h

## **Pass vaccinal, mode d'emploi (issu du site gouvernemental)**

À partir du 24 janvier, il sera obligatoire pour les personnes de 16 ans et plus dans les lieux accueillant du public.

### **Qu'est-ce que le « pass vaccinal » ?**

Le « pass vaccinal » consiste en la présentation de l'une de ces trois preuves :

- **certification de vaccination** (schéma vaccinal complet, dose de rappel comprise dans le délai imparti pour les personnes à partir de 18 ans et 1 mois qui y sont éligibles) ;
- **examen de dépistage virologique** ne concluant pas à une contamination par la covid-19 ;
- **certificat de rétablissement** de plus de 11 jours et moins de six mois ;
- **certificat de contre-indication à la vaccination.**

Une dérogation permettant d'utiliser **un certificat de test négatif de moins de 24h dans le cadre du « pass vaccinal » sera possible jusqu'au 15 février** pour les personnes ayant reçu leur première dose de vaccin d'ici là, dans l'attente de leur deuxième dose.

### **Où sera-t-il exigé ?**

Il remplacera le « pass sanitaire » dans les lieux recevant du public (à l'exception des établissements de santé et sociaux) :

- **bars et restaurants** (à l'exception de la restauration collective, de la vente à emporter de plats préparés et de la restauration professionnelle routière et ferroviaire) ;
- **activités de loisirs** (cinémas, musées, théâtres, enceintes sportives, salles de sport et de spectacle...);
- **foires, séminaires et salons professionnels** ;
- **grands magasins et centres commerciaux** (par décision du préfet) ;
- **transports interrégionaux** (avions, trains, bus).

Tout comme le « pass sanitaire », le « pass vaccinal » s'appliquera pour le public comme pour les personnes qui travaillent dans les lieux où il est obligatoire.

## **Validité carte d'identité**

En 2014, la **durée de validité** de la **carte d'identité** d'une personne majeure est passée de 10 à 15 ans.

Votre **carte d'identité** est prolongée automatiquement et reste valable 5 ans supplémentaires si vous remplissez les 2 conditions suivantes :

- Vous étiez majeur au moment de sa délivrance.
- La carte était encore valide le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Ces dispositions concernent l'ancien modèle de carte (plastifiée bleue).

Vous pouvez demander le renouvellement anticipé de la carte si vous **voyagez à l'étranger** dans un pays qui accepte la carte d'identité. Il faudra fournir un justificatif du voyage par exemple : billet de transport, réservation, devis d'une agence de voyage, justificatif ou réservation d'hébergement, attestation de l'employeur en cas de voyage professionnel.

Pour le nouveau modèle de carte nationale d'identité, délivré actuellement (format carte bancaire) :

La carte d'identité est valide pendant **10 ans**.

## **Recensement obligatoire**

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen (parfois appelé par erreur *recensement militaire*) fait, il reçoit une *attestation de recensement*.

Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans).

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Il permet aussi l'inscription automatique sur les listes électorales (ne pas avoir déménagé après le recensement).

**Renseignements en mairie ou sur service-public.fr**

**Démarche en mairie ou en ligne avec un compte Service Public**



## **ALSH d'Authume**

Au nom des élus et de l'ensemble des habitants nous avons envie de remercier spécifiquement les équipes enseignantes et celles de l'ALSH d'Authume.

Elles ont été pleinement mobilisées depuis le début de cette crise (2 ans).

Ces dernières semaines ont été particulièrement éprouvantes en raison des changements de protocoles et des nombreux arrêts de travail ou autorisations spéciales d'absence liés à la situation sanitaire. Malgré ces difficultés, les missions d'accueil et d'enseignement ont toujours fonctionné, grâce à la mobilisation, le professionnalisme et la solidarité de l'ensemble des équipes.

Cet engagement sans faille prouve (s'il en était besoin) que le sens du service public est une valeur fondamentale encore portée par nombre de personnes.

Merci et bravo, bravissimo !

Nos enfants vous applaudissent aussi !



**Un nouveau  
« trucs et astuces »  
transmis par la commission Energie**

 **[authume.fr](http://authume.fr)**

Notre site internet ayant une dizaine d'années, il avait besoin d'un petit lifting.

Découvrez la nouvelle version du site ...

Vous y trouverez toutes les infos sur notre village ainsi que les actualités qui paraissent sur Intramuros (sans notification).



### ***Utiliser des mousseurs (ou aérateurs)***

Une fois placé sur votre robinet, ce petit dispositif injecte de minuscules bulles d'air dans l'eau qui coule. Le débit du robinet est ainsi réduit de 30 à 50% mais la pression ne diminue pas !

Les économies peuvent ainsi aller de 50 à 120 € par an, selon le nombre de personnes composant le ménage.



Disponible dans tous les bons magasins de bricolage et s'installe en dévissant simplement l'ancien, en moins de 10 min !

#### **Le saviez-vous ?**

L'eau potable en France provient à :

- 62 % d'eaux souterraines (alimentées par ruissellement d'eau de pluie et récoltées par captage d'une source ou forage d'une nappe profonde)
- 38 % d'eaux de surface (fleuve, rivière, lac)

## **Bibliothèque d'Authume**

Vous êtes nombreux à apprécier d'emprunter des ouvrages à la bibliothèque du village.

En plus d'y trouver des parutions récentes c'est un endroit sympathique pour se rencontrer.

Ceux qui ne sont jamais entrés seraient surpris du choix présent dans les rayonnages malgré l'exiguïté du local.

Les livres ne proviennent pas de dons mais sont achetés chaque année en privilégiant les nouveautés.

La section « enfants » est notamment réputée pour la qualité des bouquins qu'elle présente.

Albums, documentaires et BD de 0 à 12 ans environ font la joie des plus jeunes pendant que les adultes peuvent choisir quelques pages pour s'évader.

### **Ouverture**

**Mercredi de 15h30 à 18h30**

**Rez-de-chaussée de la mairie**

**GRATUIT**

pass vaccinal, gel, masque (pour les plus de 6 ans )

.....

### **Un conseil trouvé sur :**

**<https://apprendre-reviser-memoriser.fr/>**

« Ce qui semble extrêmement important est de redonner le goût de la lecture aux enfants en les incitant à lire en dehors des lectures imposées par l'école. Quel que soit le support ou le thème de l'histoire, c'est en lisant que les enfants acquièrent les compétences de lecteurs : lire sans buter sur les mots, enrichir le vocabulaire, lire de plus en plus vite et de manière fluide, travailler la culture générale, comprendre des textes, adopter des projets de lecture.

BD, documentaires, livres de recettes, livres avec ou sans images, magazines, livres audio, livres pour les plus jeunes ou pour les adultes ne correspondant pas à l'âge de l'enfant, peu importe : ***l'essentiel est de ne pas associer la lecture à une corvée scolaire !*** »

## **Une nouvelle activité à Authume**



### **Mélanie Bernier esthéticienne,**

reçoit à son domicile pour :

- épilations
- soins
- ongles

24 rue de la Bretenière

06 51 16 75 81



## **Vous avez perdu un objet.**

Quelqu'un l'a peut être apporté à la mairie ...